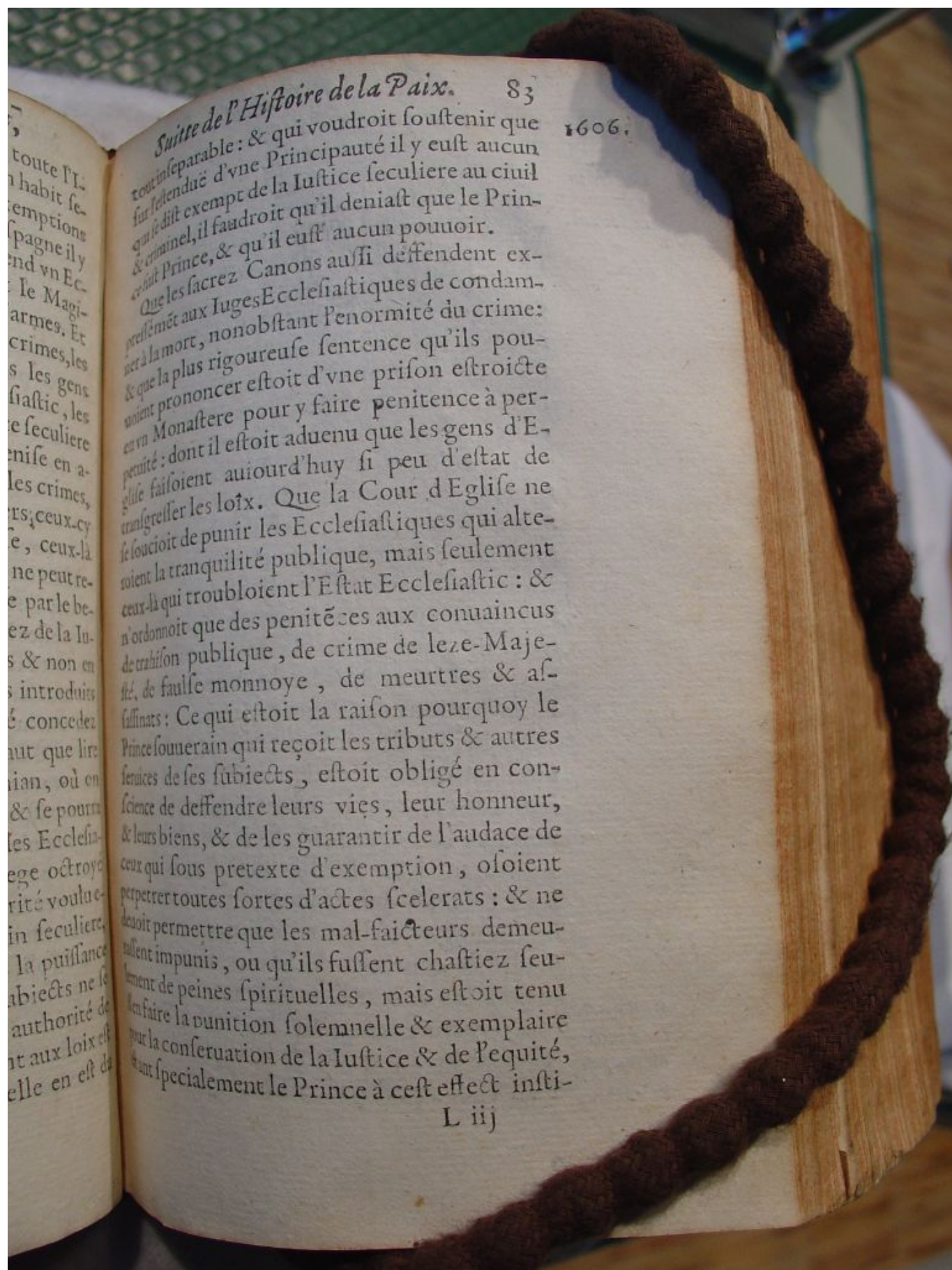
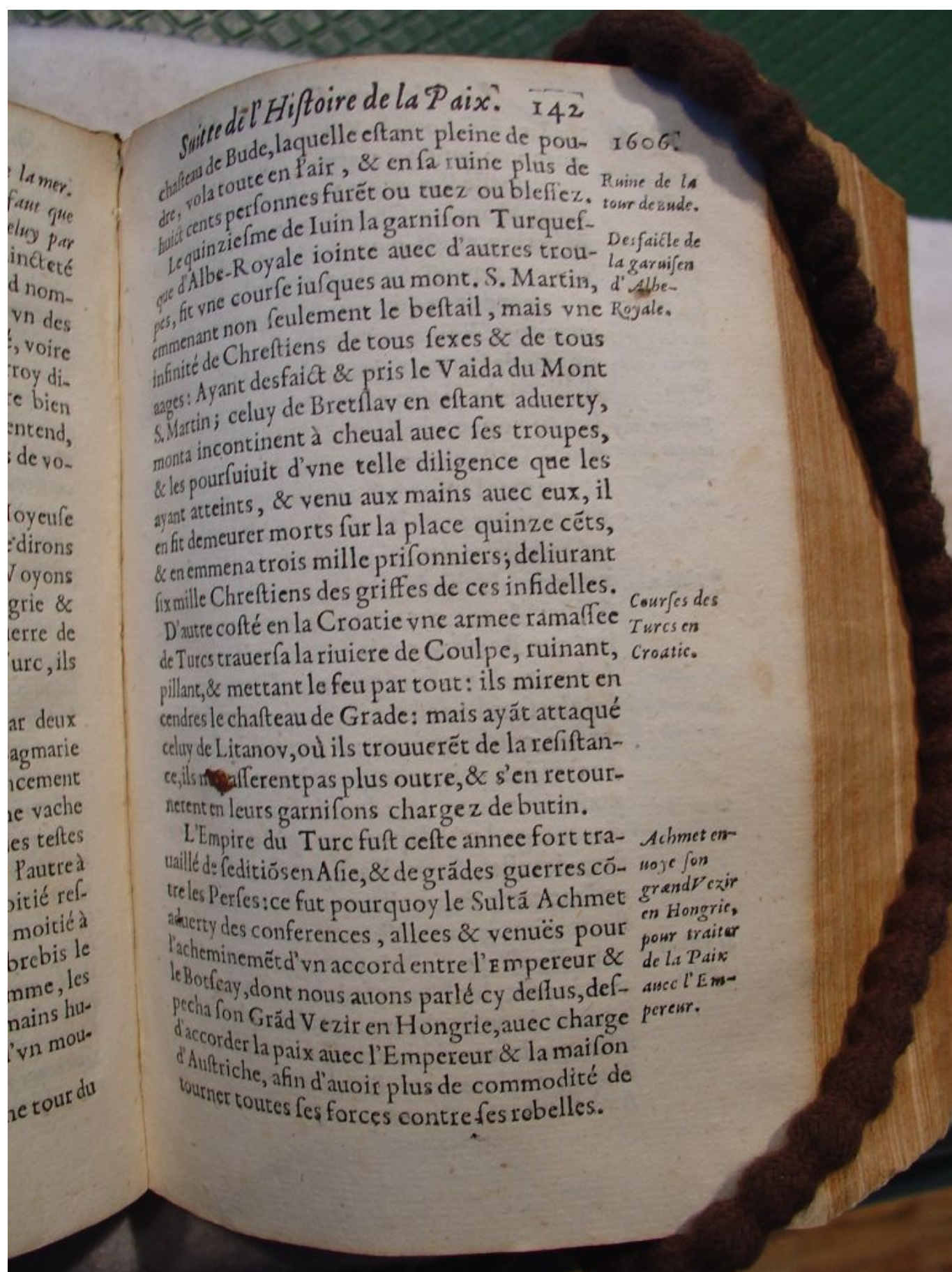


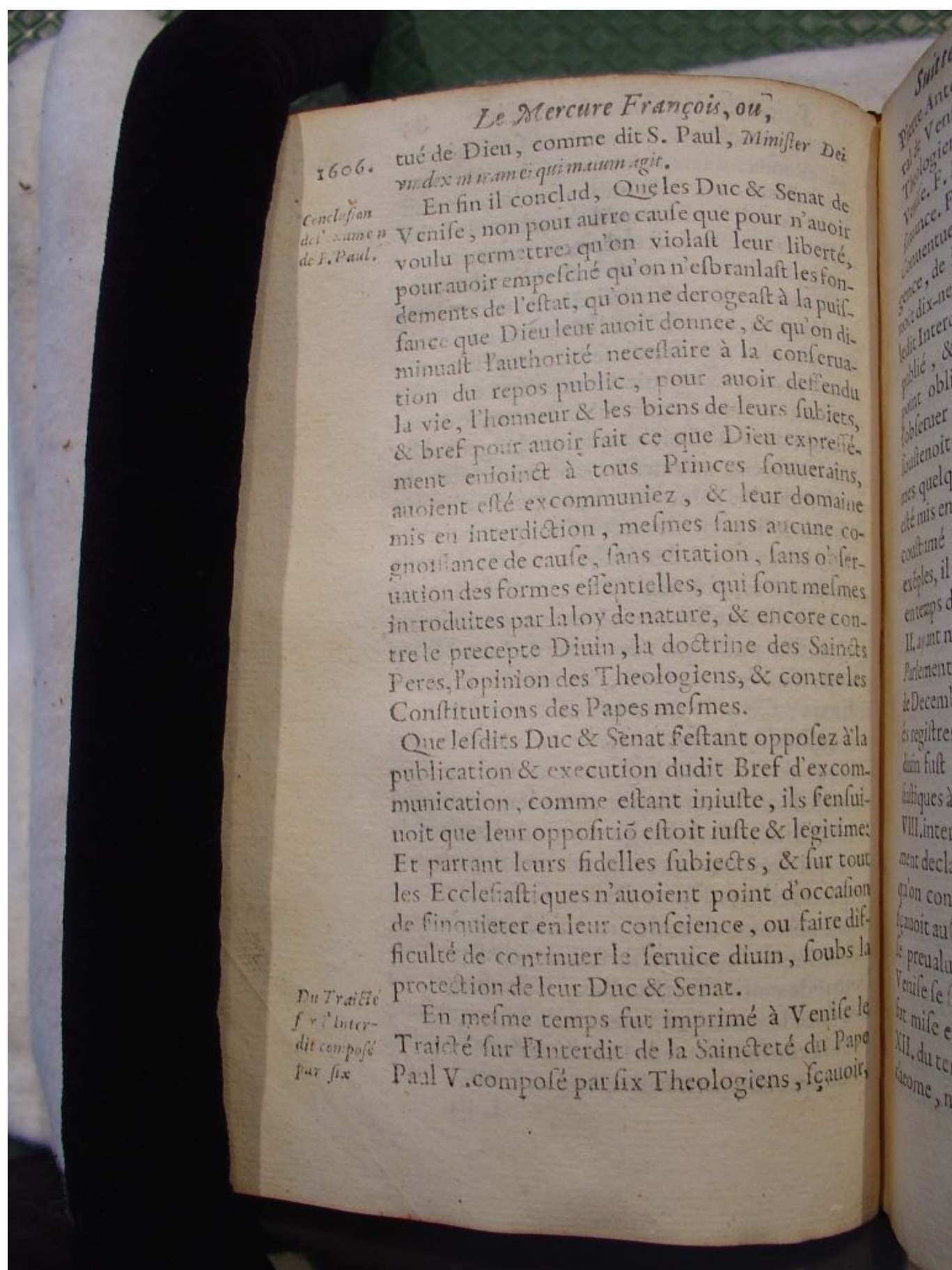
1606_083r.jpg



1606_142r.jpg



1606_083v.jpg



1606_142v.jpg

Le Mercure François, ou,

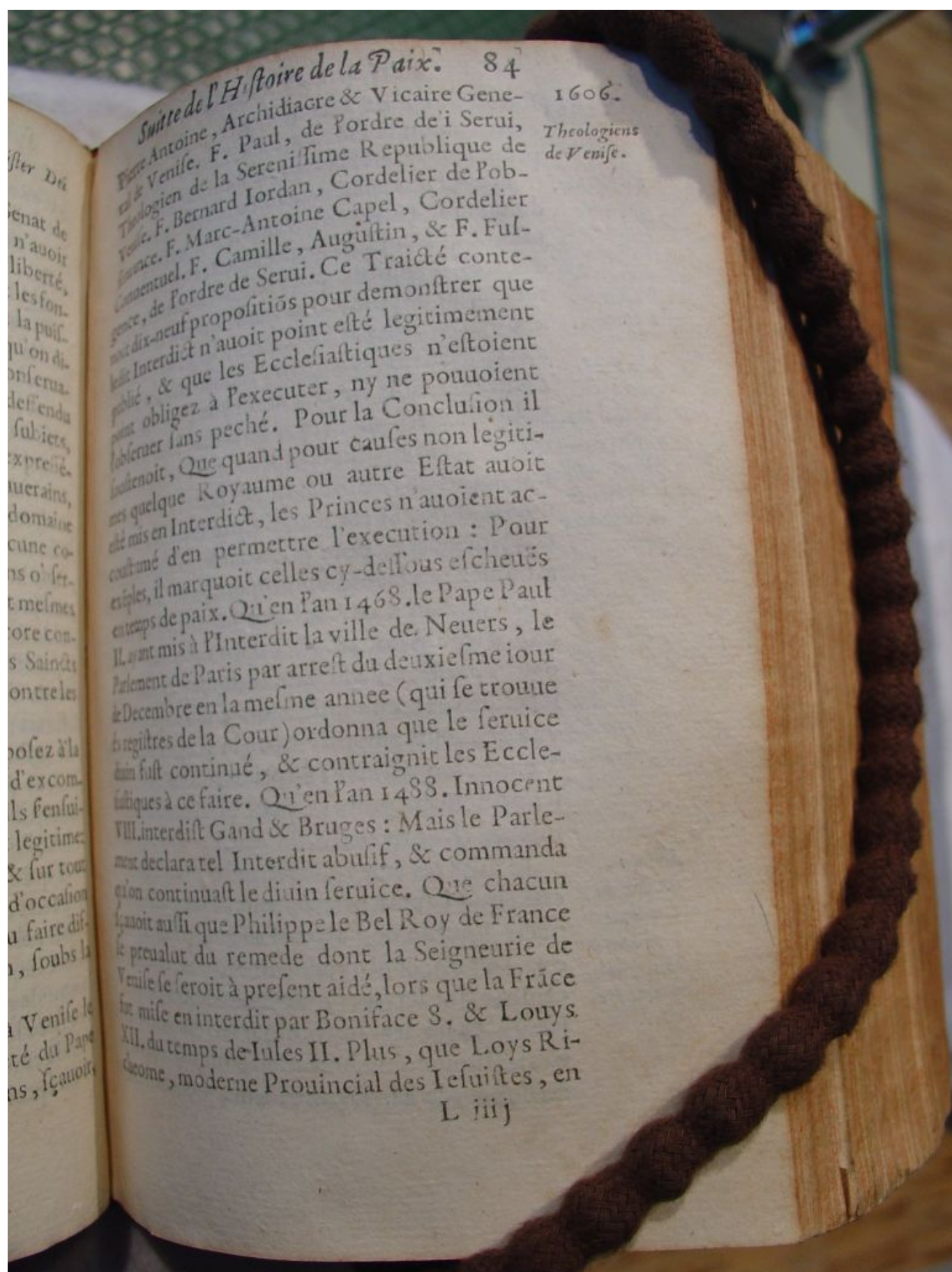
1606.

*Son arrivée
à Bude.**Renistte les
places qui
seruoient de
frontiere en-
tre les Turcs
& les Chre-
stiens.**Botskay luy
mande des
Ambassa-
deurs.*** Illichaski.**Se resoult à
la paix.*

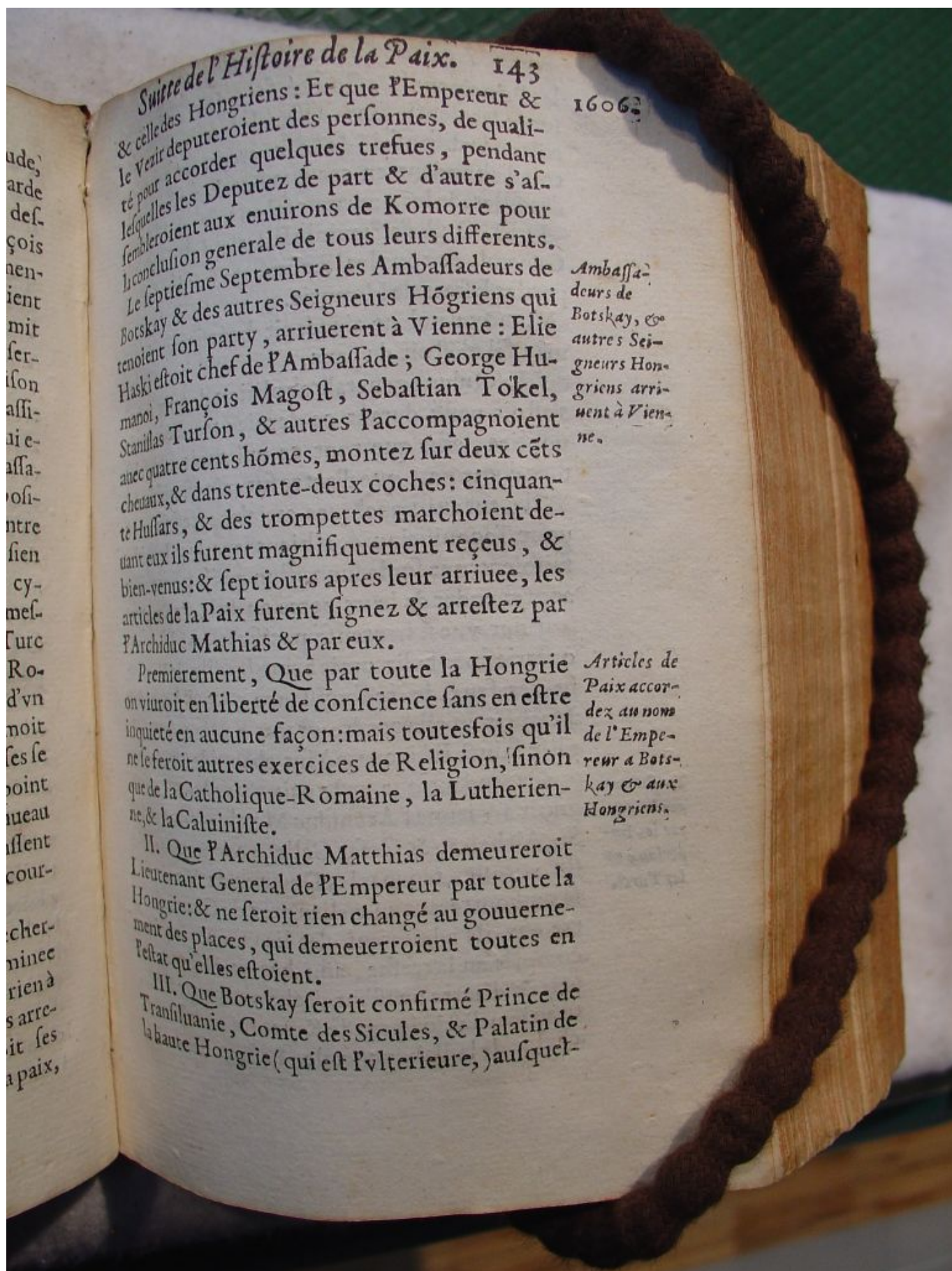
Le 18. d'Aoust le Vezir estant arriué à Bude, avec vne puissante armee, dans l'auantgarde de laquelle il y auoit trois mille Tartares desquels Moncart, Chrestien renegat & François de nation, estoit le conducteur, fit du commencement reparer Samboc & Val, qui auoient esté abandonnez des vns & des autres, & y mit garnison : Puis ayant reu'sité les places qui seruoient de frontieres entre le Turc & la maison d'Austriche, il s'en retourna à Bude pour y assister au nopces du Bascha, là où Botskay qui estoit à Cassouie enuoya vers luy des Ambassadeurs pour l'informer amplement des propositions faictes pour la paix de la Hongrie, entre le Cômmissaire député par l'Empereur, & le sien nommé * Helie Haski (comme il a esté dit cy-dessus:) & ce pour ne contreuenir aux promesses que Botskay auoit faictes au Grand Turc Achmet, de ne faire paix avec l'Empereur Rodolphe sans l'en aduertir, & que ce ne fust d'un mesme consentement : A quoy il le sommoit d'entendre, puis qu'on voyoit que les choses se pouuoient accorder; le prioit n'alterer point d'auantage les affaires par quelque nouveau siege de ville; & que les Turcs se maintinsent en leur camp & garnisons sans faire leurs courses & picorees accoustumees.

Le Vezir qui n'estoit venu que pour rechercher la paix, fut bien ayse de la voir acheminee si auant & qu'il n'y auoit presque plus rien à faire que la conclusion: tellement qu'ils arressterent entr'eux que Botskay enuoiroit les Ambassadeurs à Vienne pour y cōclure la paix,

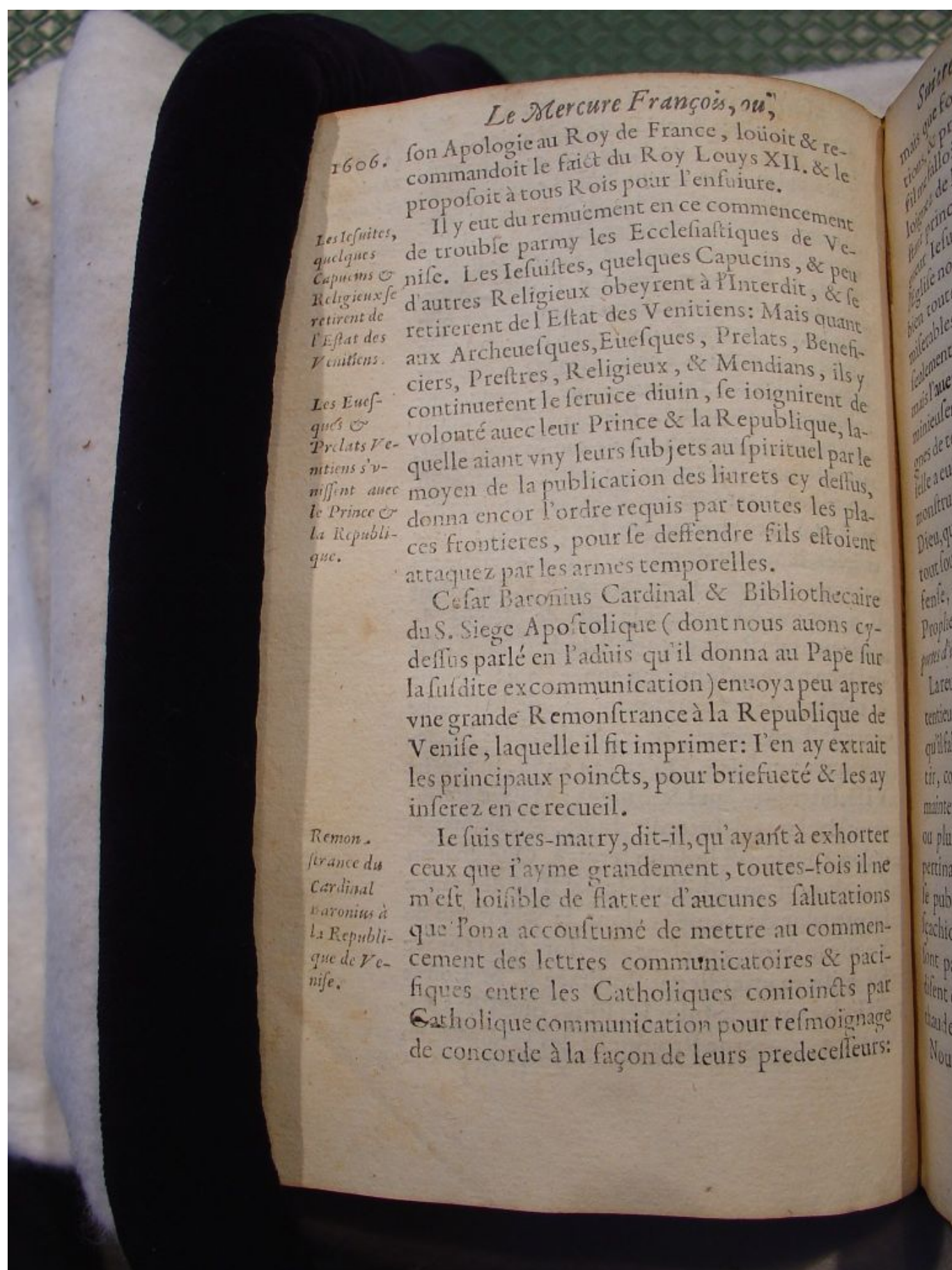
1606_084r.jpg



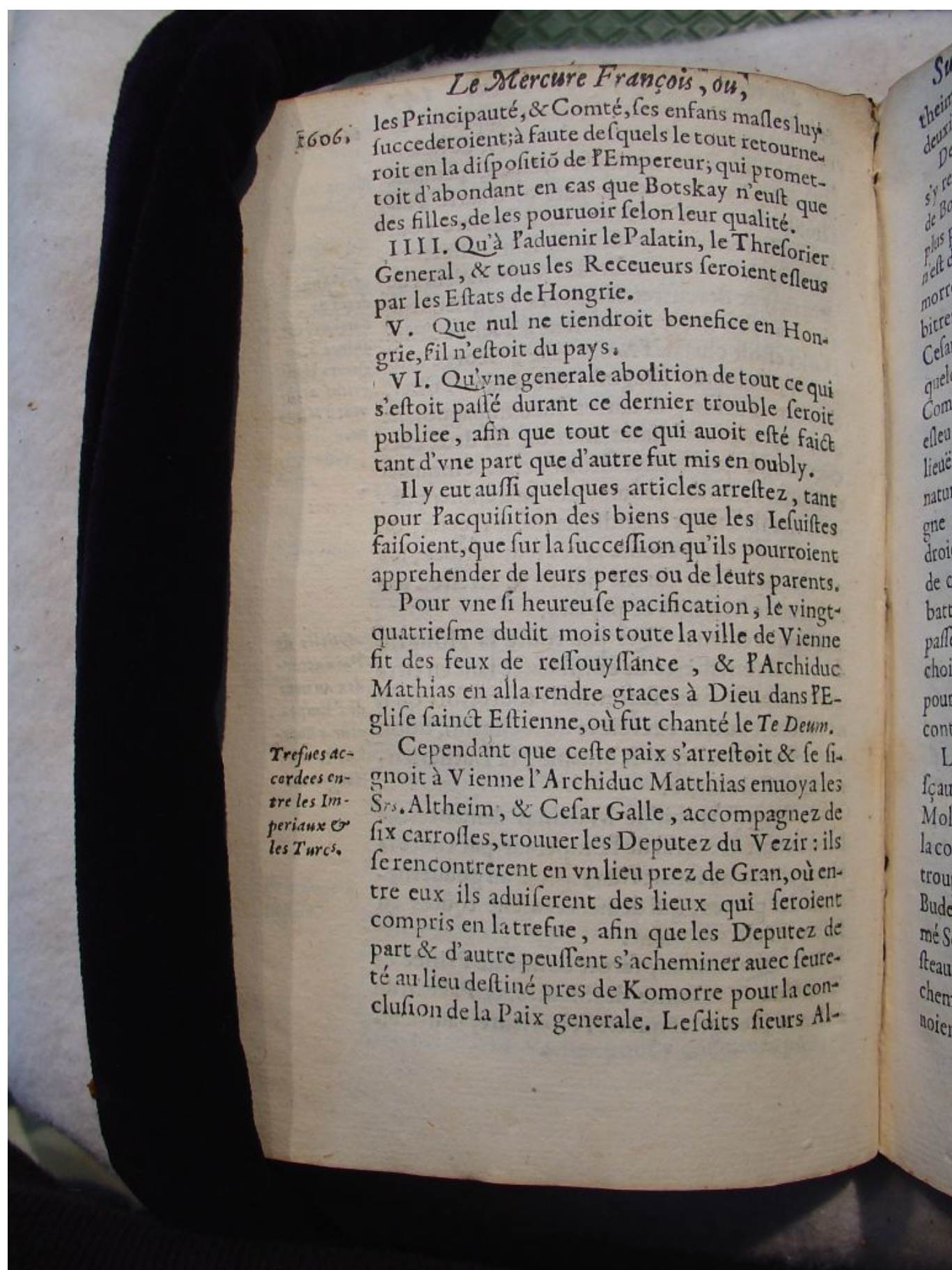
1606_143r.jpg



1606_084v.jpg



1606_143v.jpg



Le Mercure François, ou,

1606, les Principauté, & Comté, les enfans masles luy succederoient; à faute desquels le tout retourneroit en la dispositiō de l'Empereur; qui promet-
toit d'abondant en eas que Botskay n'eust que des filles, de les pourvoir selon leur qualité.

IIII. Qu'à l'aduenir le Palatin, le Thresorier General, & tous les Receueurs seroient esleus par les Estats de Hongrie.

V. Que nul ne tiendroît benefice en Hongrie, fil n'estoit du pays.

VI. Qu'une generale abolition de tout ce qui s'estoit passé durant ce dernier trouble seroit publiee, afin que tout ce qui auoit esté faict tant d'une part que d'autre fut mis en oubly.

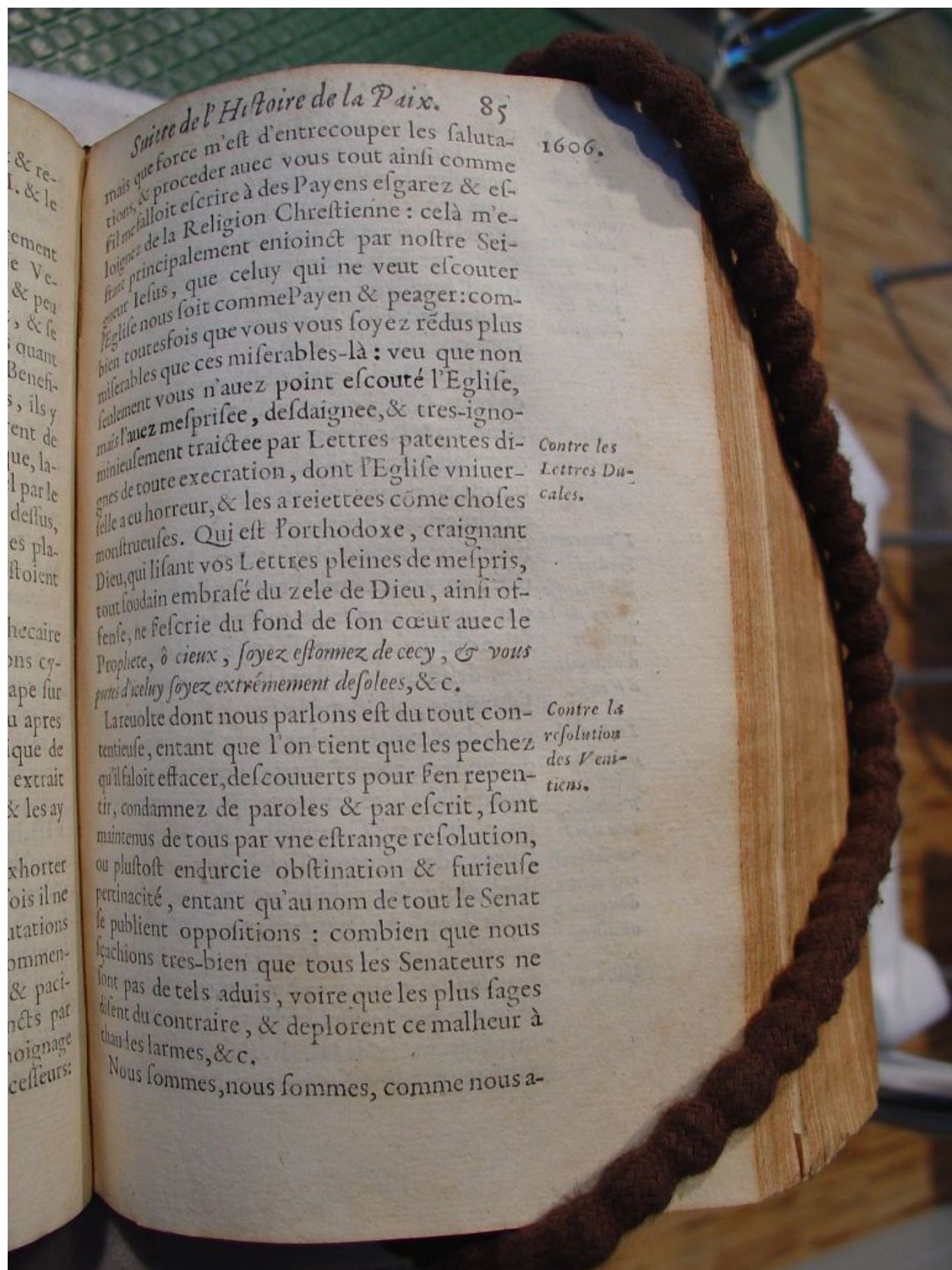
Il y eut aussi quelques articles arrestez, tant pour l'acquisition des biens que les Iesuites faisoient, que sur la succession qu'ils pourroient apprehender de leurs peres ou de leurs parents.

Pour vne si heureuse pacification, le vingt-quatriesme dudit mois toute la ville de Vienne fit des feux de resjouissance, & l'Archiduc Mathias en alla rendre graces à Dieu dans l'Eglise saint Estienne, où fut chanté le *Te Deum*.

Cependant que ceste paix s'arrestoit & se signoit à Vienne l'Archiduc Matthias enuoya les *Srs.* Alheim, & Cesar Galle, accompagnez de six carrolles, trouuer les Deputez du Vezir: ils se rencontrerent en vn lieu prez de Gran, où entre eux ils aduiserent des lieux qui seroient compris en la trefue, afin que les Deputez de part & d'autre peussent s'acheminer avec seureté au lieu destiné pres de Komorre pour la conclusion de la Paix generale. Lesdits sieurs Al-

Trefues accordees entre les Imperiaux & les Turcs.

1606_085r.jpg



1606_144r.jpg

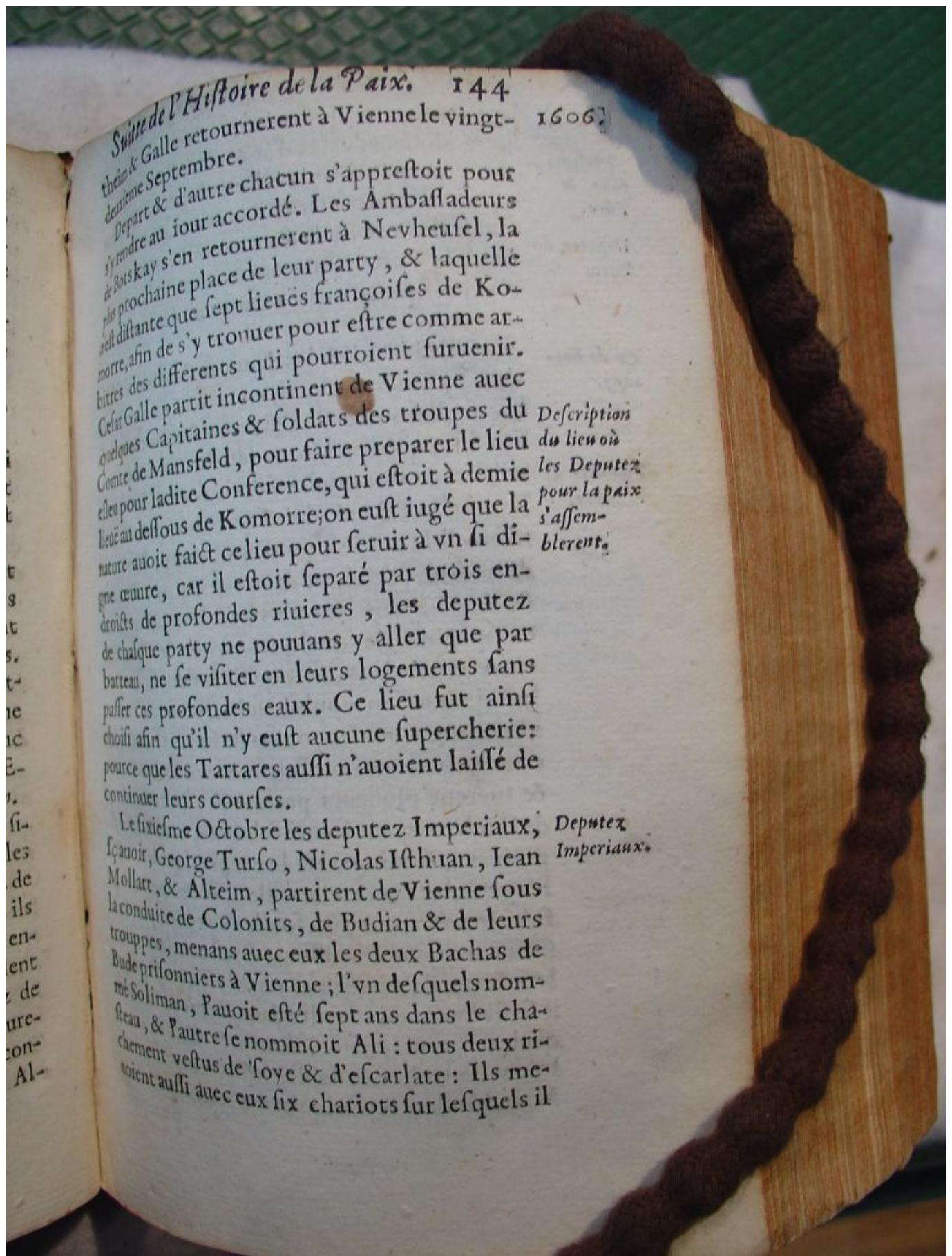


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan